

11 OCT. 2023

**MAIRIE
de TORCY**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 02/10/2023

N° DP 071 540 23 M0028

Par :	Monsieur CECCHINI ENRICO
Demeurant à :	61 PROMENADE PAUL AUGUSTE REY 71210 TORCY
Sur un terrain sis à :	61 PROMENADE PAUL AUGUSTE REY 71210 TORCY 540 AB 381 1472 m ²
Nature des Travaux :	Construction d'un abri de jardin

Surface de plancher créée: 6,75 m²
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le17.OCT.2023.....
et publié, affiché ou
notifié le20.OCT.2023.....

LEMAIRE, Philippe PIGEAU



Le Maire de la Ville de TORCY

Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,
Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

Considérant que le règlement de la zone UE du PLUi prescrit que les annexes seront réalisées avec l'emploi de matériaux et un choix de coloris faisant un ensemble cohérent et harmonieux avec le bâtiment principal.

ARRETE

ARTICLE 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition** sous réserve des prescriptions particulières mentionnées dans l'article suivant :

ARTICLE 2 : La couverture, en tuiles, de l'abri de jardin devra présenter une teinte identique ou à défaut similaire à celle de l'habitation.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt : - 3 OCT. 2023

TORCY, le 13 OCT. 2023
Le Maire,

Philippe PIGEAU

